

Non-immigrant Visa “B” (Business)
pour meetings, conférences, ...

Documents requis:

- 2 photos d'identité en couleur (3,5 x 4,5 cm), prise dans les 6 derniers mois
- Une copie de la carte d'identité belge ou Luxembourgeoise
- Le passeport qui est encore valide pour au moins 6 mois
- Un formulaire de demande de Visa complété et signé
- Une copie d'une réservation d'hôtel ou une lettre/mail d'une personne qui vous héberge + copie de sa carte d'identité + preuve que cette personne habite en Thaïlande
- Une copie de la confirmation du ticket d'avion
- Une lettre d'invitation **originale** de la compagnie en Thaïlande signée par un des membres du comité + législation de la compagnie (à jour, pas plus ancienne que 1 an)
- Une copie de la carte d'identité de la personne qui signe cette lettre
- Une copie du certificat d'enregistrement des membres du comité, mentionnant le nom des personnes qui signent sinon une procuration d'un des membres du comité pour la personne qui signe
- Une lettre d'affectation de la compagnie belge + sa législation
- 60 € à payer cash

LE CONSUL PEUT DEMANDER D'AUTRES DOCUMENTS SI JUGÉ NÉCESSAIRE

Les demandes de visa se font du lundi au vendredi de **9h30 à 12h00 SEULEMENT**

Les retraits des visas se font du lundi au vendredi de **14h00 à 15h00 SEULEMENT**

Veillez noter qu'il n'y a pas de service de photocopies à l'ambassade

Royal Thai Embassy Brussels

876 Chaussée de Waterloo, 1000 Brussels, Belgium

Tel. +32-2-640 68 10 • Fax. +32-2-648 30 66 • E-mail: consular@thaiembassy.be • www.thaiembassy.be